

# Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

## Editorial

On y est, c'est reparti comme en 1992! Les milieux de l'économie d'exportation et le Conseil fédéral nous expliquent docement que l'apocalypse nous menace si nous acceptons l'initiative «contre l'immigration de masse» soumise à notre appréciation lors des prochaines votations.

En cas d'acceptation de l'initiative, il faudrait plutôt s'attendre à ce que l'ALCP<sup>1</sup> ne puisse pas être maintenu. Or une dénonciation de cet accord aurait de graves conséquences pour l'économie suisse, qui gagne un franc sur deux dans l'UE. En effet, l'ALCP est l'un des sept accords sectoriels conclus simultanément entre la Suisse et l'UE (accords bilatéraux I), et sa dénonciation entraînerait l'extinction automatique de l'ensemble de ces accords, liés par la «clause guillotine», nous dit le message du Conseil fédéral<sup>2</sup>.

Dix ans après le refus de l'EEE un fameux dimanche noir, selon Jean-Pascal Delamuraz, des euromaniaques se lamentaient encore, dans *Le Temps*<sup>3</sup>, de cette formidable chance perdue. Les auteurs d'une étude parue chez Orell Füssli s'exprimaient ainsi: «Nous montrons en comparant plusieurs indicateurs que sa situation [celle de la Suisse] est plutôt sombre par rapport aux autres pays européens, aussi bien les membres de l'Union européenne que ceux de l'EEE.»

Aujourd'hui, vingt ans après la votation, plus personne n'oserait proférer de telles âneries et la méfiance à l'égard de l'Union européenne est largement répandue. La crise économique qui a frappé l'Europe n'est pas étrangère à ce sursaut de lucidité: la situation des pays de l'Union, Grèce, Espagne, Portugal, Italie et France, est plutôt sombre par rapport à celle de la Suisse.

En outre, l'Union devient obèse: depuis 1992, elle a gagné seize nouveaux membres, principalement des Etats d'Europe de l'Est qui lui ont fourni moins de muscle que de mauvaise graisse.

Chacun s'accorde à privilégier aujourd'hui la voie bilatérale, avec l'Union et/ou avec chacun de ses membres.

La modification constitutionnelle «contre l'immigration de masse» mettrait-elle en péril, si elle était acceptée, l'accord sur la libre circulation? C'est possible. La dénonciation de cet accord mettrait-elle en péril nos relations commerciales avec les membres de l'Union européenne? C'est en revanche assez peu probable, même si une charge administrative supplémentaire n'est pas à exclure.

Les milieux de l'économie sont très favorables à l'immigration de masse, parce qu'ils

disposent, grâce à la libre circulation, d'un réservoir de main-d'œuvre considérable, ce qui est de nature, selon les lois du marché, à exercer une pression sur son coût, si ce n'est directement à la baisse – on n'observe pas de sous-enchère salariale importante – du moins à l'absence de hausse si l'on ose s'exprimer ainsi.

Les milieux de l'économie sont d'autant plus favorables à l'immigration qu'ils n'en assument qu'indirectement et modestement les coûts d'infrastructure: routes, logements, écoles, hôpitaux, etc.

Le Conseil fédéral en est tout à coup conscient. C'est pourquoi il promet, la main sur le cœur: Le Conseil fédéral entend maintenir sa politique d'immigration actuelle et prendre les mesures nécessaires pour remédier à d'éventuelles répercussions négatives, en particulier concernant certains aspects de l'infrastructure. (...) Le Conseil fédéral n'ignore pas que la croissance économique et l'immigration relativement élevée enregistrées ces dernières années en Suisse ont entraîné une croissance démographique, ce qui place le pays face à de nouveaux défis en matière d'intégration, de logement, d'infrastructures, d'aménagement du territoire et de formation. Cette forte immigration renforce la nécessité de procéder à des réformes dans les domaines cités. Le Conseil fédéral s'engage à s'atteler aux réformes nécessaires.

Le Conseil fédéral serait plus crédible s'il pouvait nous prouver qu'il s'est attelé aux réformes nécessaires depuis la signature de l'ALCP et qu'il nous montre lesquelles ont déjà produit des résultats. Les belles promesses rendent les fous joyeux, dit le proverbe.

La maîtrise de l'immigration n'est pas dictée par un réflexe xénophobe mais par un sage souci d'équilibre des budgets publics.

La nomenclature de Bruxelles fera les gros yeux mais qu'importe! Si nous vendons moins en France, nous vendrons plus en Chine. La renégociation des accords ne signifie pas, en outre, la mort du commerce international avec les membres de l'Union.

Voter «oui» à cette initiative, c'est marquer notre volonté de souveraineté. C'est aussi une manière de répéter à **Economie suisse** que ce n'est pas elle qui peut imposer ses préférences au peuple, quels que soient ses mérites par ailleurs.

Claude Paschoud

<sup>1</sup> Accord sur la libre circulation des personnes.

<sup>2</sup> FF 2013 279.

<sup>3</sup> 28.11.2002.

## Acquis social

Le conseiller fédéral [Alain Berset] a lancé hier la campagne contre l'initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée», en votation le 9 février. Ce texte est «dangereux», affirme Alain Berset, la proposition «remet en cause un acquis social important, sous prétexte d'économies»<sup>1</sup>.

Ça commence bien! On ne sait trop si, aux yeux du chef du Département fédéral de l'intérieur, c'est l'avortement plus ou moins libre – qu'on appelle pudiquement et hypocritement interruption volontaire de grossesse (IVG) – qui est un acquis social ou son remboursement par l'assurance-maladie de base obligatoire. En tout état de cause, considérer sereinement le droit de tuer ou son financement par la communauté comme un acquis social relève du cynisme le plus éhonté. Laisser entendre de surcroît que le but de l'initiative est uniquement de faire des économies sur les coûts de la santé est un mensonge grossier, puisque ce motif vient en dernière position des arguments des initiants, après le renforcement de la liberté de conscience des citoyens, la réduction du nombre des avortements, le rappel de la vocation des assurances-maladie qui est de soigner et de sauver des vies et non de financer leur suppression. On voit bien comment les adversaires de l'initiative comptent biaiser le débat et en faire une sorte de querelle des anciens et des modernes, des anti- et des pro-avortement libre.

Les initiants sont évidemment opposés à l'avortement. Ils savent aussi très bien qu'une initiative visant à remettre en cause la solution des délais très largement acceptée (72, 2% des votants) le 2 juin 2002 serait vouée à l'échec. Ils ont donc choisi un moyen détourné, afin de limiter le recours à l'avortement à défaut de le supprimer. On peut ne pas être d'accord avec le procédé, mais ce n'est pas une raison pour déplacer le débat sur un autre terrain, histoire de diaboliser les partisans de l'initiative. En effet, il est tout à fait licite de s'interroger sur la légitimité de contraindre, par le biais de l'assurance-maladie de base obligatoire, la totalité des assurés, y compris ceux qui s'opposent à l'IVG pour des raisons de conscience, à financer par leurs primes les quelque onze mille meurtres annuels commis sur des embryons ou des fœtus, pour de basses raisons de commodité parfois.

En refusant d'entrer en matière sur cette question centrale, les adversaires de l'initiative montrent que deux notions au moins ont disparu de leur cerveau: l'objection de conscience et le sens des responsabilités.

Ces gens sont pourtant les héritiers des milieux qui, il y a quelques décennies, militaient en faveur des objecteurs de conscience

(Suite en page 2)

## En direct de Sirius

**Pour en finir enfin avec un enterrement de vie de «héros»** (et quelques autres idées reçues sur la RSA)

Occidental ayant habité, travaillé et fait souche (blanche) en République d'Afrique du Sud, sous trois présidents – Botha ou la fermeté, De Klerk ou la livraison et Mandela ou les chances manquées –, je livre ici quelques remarques. Le lecteur soucieux d'approfondir trouvera toutes précisions sur le oueb :

1. *Apartheid* fut un étiquetage maladroit d'une réalité de fait : en Afrique – et dans pas mal d'autres endroits sains –, les races, comme les ethnies, répugnent à se mélanger. Tout fermier blanc encore en vie employant des ethnies différentes vous confirmera la nécessité impérieuse de les séparer pour éviter les frictions, apaiser les méfiances réciproques et contrer les superstitions antagonistes toujours susceptibles de se conclure au *panga* (coupe-coupe). Ce désastre sémantique fournit un prétexte idéal à quelques petits malins très argentés de l'hémisphère nord pour détruire le pouvoir en place par les méthodes d'extorsion habituelles : relation d'événements unilatérale, soutien officiel à l'opposition légale et sournois aux actions violentes, diabolisation médiatique, blocus, boycott... et emploi habituel d'imbéciles utiles. L'idée maîtresse, sous une façade philanthropique, était qu'il serait plus facile de corrompre quelques petits chefs coutumiers noirs fraîchement propulsés à un niveau de pouvoir dont ils n'avaient pas l'habitude que de traiter sur pied d'égalité avec des grands capitaines d'industrie blancs dont la naïveté n'était pas la faiblesse majeure. Dans le processus final, les petits Blancs furent délibérément vendus (sacrifiés?) par le Kerenski De Klerk – les Blancs aisés possédant tous les doubles nationalités et les billets d'avion qu'il fallait. En 1994, si j'ai pu en toute illégalité m'opposer au bradage de la RSA dans une représentation sud-africaine à l'étranger sur la base d'un *Book of Life* (livret général d'identité) portant clairement dans les deux langues officielles la mention «n'est pas ressortissant sud-africain» alors que, sous mes yeux, des Sud-Africains blancs ne purent pas le faire parce qu'ils n'avaient que leur passeport, il est aisé d'imaginer combien d'illégaux et d'importés ont pu faire basculer le pays vers les partisans de l'ANC...

2. Comme l'Allemagne de l'Est, la RSA était ceinte de miradors et de barbelés. Mais il s'agissait là de lutter contre l'immigration sauvage de Noirs attirés par l'espoir d'un niveau de vie bien supérieur à celui qui prévalait dans leurs pays d'origine, pas d'empêcher la fuite des autochtones.

3. Sous le régime des développements séparés il n'a jamais été interdit à un Noir de réussir – l'avocat Mandela en était la preuve. J'ai eu moi-même pour client un pont de Soweto qui, ayant fait fortune dans les supermarchés de cette agglomération, possédait sous prêtre nom une luxueuse villa dans un quartier chic en périphérie de Johannesburg et quelques chevaux de course à Londres...

4. Selon les points de vues et les époques, Mandela pouvait être un héros résistant; un dangereux terroriste; un homme d'ouverture ou un utopiste en fin de rêve.

5. Sa remise en liberté tardive fut imputable à son refus d'accepter l'offre de Botha de renoncer à toute action violente en échange de

sa liberté. Faire de son cas la plus longue détentation politique du XX<sup>e</sup> siècle, c'est faire fi de celui de Rudolf Hess retrouvé «suicidé» par pendaison... après avoir déposé une énième demande de remise en liberté! Paix à leurs cendres...

6. Peu après la livraison du pays, l'archevêque Desmond Tutu, l'homme du slogan «une balle, un Blanc», déclara – une seule fois – sur les ondes de la *South African Broadcasting Corporation* (SABC) qu'il fallait désormais cesser de blâmer l'*apartheid* pour les insuffisances et les carences du nouveau pouvoir. Cette émission ne fut jamais relayée par les médias mondiaux.

7. Winnie Mandela, sainte laïque des multicolores, et seconde femme de Mandela – dont il divorça prestement peu après l'affaire qui suit – fut jugée en 1991 pour le kidnapping par ses séides de «Stompie» Moeketsi, activiste de quatorze ans présumé informateur de police, qui fut ensuite torturé puis égorgé par un garde du corps. Convaincue de complicité de voies de fait, sa condamnation à six ans de prison fut réduite en appel à deux ans avec sursis après qu'elle eut déclaré «ridicules» les allégations de dix-huit cas de mauvais traitements et de huit cas de meurtres, et qualifié le ci-devant camarade Katiza Cebekhulu, principal témoin à charge, de «malade mental» sujet à des «hallucinations». Il fut jugé que l'adolescent avait bien été enlevé sur son ordre mais que pour ce qui était de l'assassinat, elle avait simplement péché «par négligence»...

**Nous sommes déjà en guerre...**

J'écris «déjà» à défaut de «toujours» par crainte de déconcerter... simple question d'échelle. Depuis cent ans des peuples ciblés – dont le nôtre – subissent une succession de gri-

gnotages qui attendent à leurs spécificités. Leur catalogue prendrait ici dix pages. Arrêtez un instant votre course et considérez la progression du savant dépeçage opéré par des félons au service d'illuminés adorateurs de Mammon. L'Europe réputée «libre», convenablement ruinée par les faux monnayeurs d'outre-Atlantique n'est plus qu'une force supplétive au service de la mondialisation. L'économie a cédé le pas à la finance. La fuite en avant vers le profit aux dépens de l'équilibre des comptes et de la santé des peuples nous précipite dans un système de Ponzi qui ne peut que dégénérer en catastrophe. Le mécanisme de cette escroquerie déjà assez bien esquissé dans *Le rêve américain (American dream)*<sup>1</sup> est remarquablement décrit par l'économiste argentin Adrian Salbuch<sup>2</sup> en dépit de l'orthographe et de la syntaxe défailants du sous-titrage français. De trois solutions possibles à cette désastreuse acrobatie, Salbuch ne considère comme réaliste que le plan C : une nouvelle guerre mondiale.

Merci QUI? – Je maintiens que les Etats-Unis ont provoqué leur entrée en guerre dans les deux précédentes pour s'ouvrir de nouveaux marchés avec l'intention finale d'une *globalization* à leur botte.

Les survivants jugeront.

**Pour finir l'année sur une note plus légère**

J'aime beaucoup Thierry Lhermitte. Nous partageons la même passion pour Plonk et Replonk.

En une époque où le grotesque le dispute au ridicule, le culte de l'absurde est désormais un antidote.

Max l'Impertinent

<sup>1</sup> [www.theamericandream.com](http://www.theamericandream.com).

<sup>2</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=WiJIOI7dyYU>.

## Acquis social (suite)

condamnés par les tribunaux militaires. Aujourd'hui, ils refusent le droit d'objecter à des milliers de concitoyens pris en otage par le caractère obligatoire de l'assurance-maladie. Et, en plus, ils les insultent en leur attribuant des motifs basement matérialistes. Question : si on a pu mettre en place un service civil de remplacement pour une minorité d'individus réfractaires à l'armée, pourquoi ne pourrait-on pas mettre en place, pour satisfaire les réfractaires au cofinancement de l'avortement, un moyen d'épargne ou une assurance complémentaire qui offrirait aux femmes le «droit de choisir» – très important, ça, le droit de choisir – si elles veulent pouvoir ou non recourir un jour à l'avortement?

En effet, le financement automatique de l'avortement par l'assurance de base obligatoire épargne aux candidates à l'IVG la pénible nécessité de prendre leurs responsabilités, d'opérer un véritable *choix*. Pensez-donc : les organismes de planification familiale, les défenseurs des droits humains, les féministes et le «ministre» de l'intérieur leur disent que le droit d'avorter est un acquis social doublé d'un bon moyen de se débarrasser des problèmes posés par une grossesse non désirée et, en plus, c'est quasiment gratuit! S'il fallait puiser dans sa «crousille» ou se mettre sur le dos des primes d'assurance supplémentaires, peut-

être certaines d'entre elles se renseigneraient-elles sur la possibilité de mettre au monde leur bébé et de bénéficier d'une aide non plus pour avorter, mais pour élever leur enfant ou, le cas échéant, le faire adopter. En tout état de cause, c'est à elles que reviendrait le choix et, partant, la responsabilité. Et qu'on ne vienne pas nous dire que ce serait un système à deux vitesses favorisant les femmes aisées, et qu'on verrait resurgir, pour les femmes pauvres, les faiseuses d'anges de sinistre mémoire. On sait bien qu'une société qui accepte le principe du meurtre de l'enfant à naître – déjà né dans pas si longtemps – saura apporter aux «plus démunies» l'aide financière dont elles ont besoin pour se débarrasser de l'intrus.

Compte tenu de la malice des temps et des mœurs, il serait illusoire de vouloir éradiquer l'avortement dans un pays qui, pourtant, se plaint du vieillissement de sa population et a donc grand besoin d'enfants. On ne peut que tenter de limiter les dégâts.

Dans ces conditions, quand bien même l'acceptation ne permettrait de sauver qu'une vie sur dix, il convient de voter OUI, le 9 février, à l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée».

Mariette Paschoud

<sup>1</sup> 20 minutes du 10 décembre 2013.

## Ecologisme et barbarie

« Une révolution par l'idéologie est bien en marche, dont le but est l'unité politique de la planète. (...) Des problèmes qualifiés de "globo-systémiques" sont le grand levier servant à manipuler les esprits et à les amener au mondialisme. »

Martin Peltier: *Ecologie et mondialisme dans L'ordre immoral*, éd. du Contretemps, 2013, pp. 292-293

Lydwine Bruchez est une bergère de trente-quatre ans, qui exerce son activité dans les environs de Sion. En l'espace de quelques jours, son troupeau de moutons a subi trois attaques, de loup très vraisemblablement, dont certaines proches des habitations. Le prédateur semble se moquer du chien de protection comme de l'enclos électrifié.

Résultat: outre les bêtes égorgées, un troupeau de cent cinquante bêtes traumatisé par ces attaques, des bêtes portantes qui avortent à cause du choc subi. Les indemnités ne couvrent pas les pertes.<sup>1</sup>

Toute l'absurdité et la barbarie des défenseurs du loup au nom de l'écologie est dans ce récit. Les écologistes adeptes de la réintroduction et de la protection du loup ou du lynx dans nos montagnes n'ont absolument aucune considération pour l'insécurité des troupeaux de bêtes domestiques qui en sont les victimes fréquentes. Ils oublient deux choses: la faune sauvage s'auto-régule dans

son propre milieu et avec les qualités propres à chaque espèce sauvage, mais les espèces domestiques, ce qualificatif le dit clairement, sont placées sous la protection de l'homme, qui donc porte la responsabilité de leur maltraitance par quiconque. Celle-ci, au demeurant, est un délit. Certes, les propriétaires de troupeaux agressés par des prédateurs sauvages n'encourent aucune responsabilité s'ils ont pris les précautions requises, ce qui est le cas en l'espèce.

Mais il n'en va pas de même pour les adeptes des mouvements écologiques qui mettent sciemment en danger des animaux domestiques par pure passion idéologique en imposant à nos campagnes la réintégration et la protection d'animaux sauvages disparus. La faiblesse des politiques est à l'origine de cet état de chose, qui heurte la raison, la juste sensibilité humaine à l'égard des souffrances animales, et qui affaiblit considérablement le pouvoir de protection des éleveurs. Un climat de chantage et de mystifications est à l'origine de la situation présente, car on n'a pu en arriver là sans un conditionnement des esprits sciemment organisé par les mouvements écologiques. C'est ce que reconnaît très ouvertement Martin Peltier, cité en exergue, qui dénonce non l'écologie en soi mais son travestissement idéologique, qu'il nomme l'«écologisme»: «Il existe, écrit-il, une désinformation massive sur l'environnement. Les prévisions du Club de Rome, les pluies acides, le trou d'ozone, le réchauffement cli-

matique sont autant de bluffs.»<sup>2</sup> On utilise les peurs – provoquées à dessein – à des fins mondialistes et ceci ne s'impose qu'au prix de la destruction des souverainetés étatiques et des éléments les mieux enracinés dans un terroir, parmi lesquels la paysannerie européenne figure en bonne place.

Non, la réintroduction contrainte du loup dans nos campagnes n'a rien d'écologique au sens propre du terme. Elle est en revanche, avec la protection du loup en l'occurrence, très utile à la déstructuration de la paysannerie dans un dessein global qui échappe au plus grand nombre. L'idéologie dominante ces mouvements soumet l'homme à ce qu'il y a de plus impersonnel dans la nature et, le paradoxe n'est pas mince, au nom d'une prétendue science de la nature dont les fondements sont éminemment contestables. L'écologie idéologique est un mélange de scientisme et d'idolâtrie de la nature érigée en déesse. Les chefs de ces mouvements s'octroient les fonctions rémunératrices et dominatrices d'un clergé nouveau assénant aux foules ses dogmes arbitraires. Pour ces nouveaux tyrans, il est évident que les seuls dogmes à proscrire sont ceux que définit l'Eglise et qui tous ont un rapport direct à la révélation divine. Ces écologistes sont les nouveaux dieux auto-proclamés.

Michel de Preux

<sup>1</sup> *Nouvelliste* du 30 novembre 2013, p.13.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 294.

## Bricoles

### Mort d'une icône de légende mythique

«Mandela, une légende», «Mandela, héros mythique», «Mandela, icône de la liberté», ainsi s'est exprimée, à l'annonce du décès de Nelson Mandela, la clique politico-médiatique en délire.

Quelques définitions tirées du *Petit Robert* (édition 1993):

*Légende:*

III1: *Récit populaire traditionnel plus ou moins fabuleux, merveilleux. (...)*

III2: *Représentation (de faits ou de personnages réels) accréditée dans l'opinion, mais déformée ou amplifiée par l'imagination, la partialité. (...)*

*Mythique:*

1: *Qui a rapport ou appartient au mythe, qui a le caractère d'un mythe (...)* fabuleux, imaginaire, légendaire.

2: *Qui est le produit de l'imagination (...)*.

*Icône:*

*Dans l'Eglise d'Orient, peinture religieuse exécutée sur un panneau de bois.*

Nous savons tous, et nous nous en réjouissons pour lui, que Mandela n'a pas été exécuté sur un panneau de bois. Pour le reste, il répond exactement aux définitions précitées.

Il y a tout lieu de croire que ses thuriféraires n'y ont vu que du feu.

### Vierge sage et vierges folles

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu n'a pas assisté aux obsèques de saint Nelson Mandela, ayant estimé, à juste titre me semble-t-il, que l'événement ne justifiait pas une dépense estimée à 1,8 million

de francs pour ses frais de voyage et de sécurité.

Le président François Hollande et l'ex-président Nicolas Sarkozy ont fait tous les deux le déplacement... séparément bien entendu. Aux frais de qui? Et pour quelle somme, sachant que les seuls frais de voyage devraient se monter en gros à deux cent trente mille euros pour les deux vaillants serviteurs de la France et leur suite, que ces messieurs ne dorment certainement pas dans des auberges de jeunesse et qu'ils doivent eux aussi tenir à leur précieuse peau, donc à un service de sécurité efficace?

### Infantilisation

On ne sait pas trop si les journalistes – du moins ceux qui rédigent mon quotidien gratuit habituel – retombent en enfance ou s'ils essaient d'infantiliser leurs lecteurs. Toujours est-il que, depuis quelque temps, ils utilisent à tour de bras des mots affectueux tels «papa», «maman», «papy» ou «mamie – «grand-papa» ou «grand-maman» font par trop provincial – pour désigner les parents et grands-parents dont ils relatent les trop souvent tristes exploits. C'est ainsi qu'on rencontre au détour de comptes rendus horribles des tournures du style «le papa ne comprend pas que son si gentil fils ait pu tuer quelqu'un», «la maman battait sa fille», «le papy était pédophile» ou la «mamie dirigeait un trafic de drogue».

A quand un article consacré au «papa indigne tué par son fils adolescent et sa fille à peine pubère, sous les yeux et avec la bénédiction de la maman alcoolique, du papy violeur et de la mamie droguée, pour avoir autorisé

le tonton et la tata à tester sur les deux lou-lous des stupéfiants fournis justement par le papa assassiné»?

### Incohérence

Le Conseil national vient de refuser à une large majorité l'inadmissible accord sur les successions signé en juillet avec la France par la de moins en moins crédible Eveline Widmer née Schlumpf, chef du Département fédéral des finances. Cet accord prévoyait une imposition sur la base du domicile de l'héritier au lieu de celui du *de cuius*, au mépris de la souveraineté de la Suisse. On se souvient que le National avait déjà rejeté en juin dernier, tout aussi opportunément et presque aussi sèchement, la *Lex USA* – négociée par la même ministre dans l'espoir de mettre fin au conflit fiscal avec les Etats-Unis – pour raison de souveraineté entre autres.

On ne comprend pas, dès lors, pourquoi nos députés n'ont pas réagi de même face à l'accord FATCA, lequel prévoit l'application du droit fiscal américain présent et à venir à des gens qui résident en Suisse: la souveraineté de notre pays est là aussi en jeu et mise en péril par la bedoume de service, soutenue, comme d'habitude, par six autres taguenets.

Ou bien nos conseillers nationaux n'ont rien compris à l'enjeu, ce qui serait grave; ou bien ils ne sont pas maîtres de leurs décisions, ce qui est plus probable mais plus grave encore; à moins qu'ils n'aient pas voulu faire de peine à la pauvre Eveline, ce qui serait gentil tout plein, mais carrément irresponsable.

M.P.

## L'Ukraine entre l'Est et l'Ouest

Qui a dit que la guerre froide était finie? Alors que le conflit syrien se transforme en un affrontement entre l'Est et l'Ouest, plus près de nous, et dans un registre tout de même moins violent, l'Ukraine se trouve elle aussi au cœur de la lutte d'influence entre les deux grands blocs. Ce pays immense s'étend sur environ 1500 kilomètres de large; à l'ouest, il est accroché à la Pologne dont il a ravi autrefois, bien malgré lui, une partie de l'ancien territoire, laissant une blessure encore vive chez de nombreux Polonais; à l'est, il touche la Russie, à laquelle il fut étroitement uni pendant toute la période soviétique. C'est un vaste trait d'union entre deux mondes, écartelé, mais aussi convoité et courtisé de part et d'autre. L'identité ukrainienne vigoureusement affirmée n'empêche pas la population d'être partagée entre ces deux pôles. La langue elle-même reflète par certains aspects ces tiraillements.

On ne fera pas l'injure aux lecteurs du *Pamphlet* d'imaginer qu'ils puissent accorder quelque crédit aux comptes rendus romancés que nous servent les médias occidentaux à propos des événements qui se déroulent à Kiev. Il n'y a pas, d'un côté, une population progressiste et pro-européenne et, de l'autre, une classe politique réactionnaire et pro-russe. Il y a seulement des masses manipulées – peut-être de part et d'autre, admettons-le. Des idéalistes, mais aussi des contestataires, organisés et télé-

commandés par divers *lobbies* européens et américains, puis encouragés sans plus de discrétion, en pleine rue, par le personnel des ambassades occidentales. Depuis la première tentative de renversement politique en 2004, ce genre de manipulation n'est même plus dissimulé mais au contraire assumé avec cynisme, présenté comme une aide généreuse contre l'autoritarisme.

Pourtant, certaines choses ont changé depuis la «Révolution orange» de Viktor Iouchtchenko et Ioulia Tymochenko. D'abord, les «violences policières» d'Ukraine apparaissent aujourd'hui gentillettes à côté des dérives autoritaires dans lesquelles sombre par exemple la France – où la police, devenue la garde prétorienne d'un gouvernement ruiné et aux abois, reçoit l'ordre de charger contre des familles et des enfants, de molester et d'amender des passants parce qu'ils portent un survêtement aux couleurs d'un mouvement d'opposition, ou d'intercepter en pleine rue une voiture portant l'inscription «Hollande démission!» afin de traîner son conducteur devant un juge.

Ensuite, l'Union européenne est perçue de plus en plus comme un empire en faillite et en décomposition. Malgré ses promesses de subventions, elle fait moins rêver les populations de l'Est. Parallèlement, la Russie a réussi à redresser spectaculairement sa position sur la scène internationale et s'inscrit

actuellement dans une dynamique de croissance économique et politique. Or beaucoup de gens, plus par instinct que par conviction, préfèrent se tourner vers les forts que vers les faibles. Aujourd'hui, 46% des Ukrainiens soutiendraient un rapprochement avec l'Europe, contre 36% qui préféreraient une adhésion à l'Union douanière avec la Russie. Il faudrait peut-être peu de choses pour que les fronts s'inversent.

Enfin, la Russie d'aujourd'hui s'exprime, et elle s'exprime d'une manière accessible à tout un chacun. A la propagande assez primaire des médias de l'Ouest répondent d'excellents articles en français publiés sur internet et présentant les événements d'Ukraine vus de l'Est. On citera notamment le service francophone de l'agence de presse *RIA Novosti* (<http://fr.ria.ru>) qui diffuse des bulletins d'information au ton étonnamment peu militant, ainsi que des commentaires un peu plus tranchés de la part d'analystes politiques indépendants. Même si la prudence est toujours de mise, les faits et les chiffres qu'on y trouve ne sont pas plus suspects que ceux publiés à l'Ouest. Ils offrent un indispensable complément d'information à tous ceux qui, y compris chez nous, suivent avec inquiétude ou espoir cet épisode douloureux de ce que le journaliste Alexandre Latsa appelle la «guerre des grands ensembles».

Pollux

## Les nouvelles aventures...

### Ils passeront les fêtes en prison

Comme chaque année, je vous propose d'avoir une pensée pour les prisonniers d'opinion qui, quel que soit leur passé, sont actuellement en prison pour révisionnisme et pour rien d'autre, quand bien même on travestit le motif de leur condamnation en une «incitation à la haine raciale» et autres calembredaines plus présentables aux yeux d'un public de moins en moins réceptif à la sempiternelle évocation de l'Holocauste.

Horst Mahler, septante-sept ans, est emprisonné en Allemagne, à Brandebourg-sur-la-

Havel. Il a été condamné à douze ans et onze mois de prison et se trouve derrière les barreaux depuis le 25 février 2009.

Axel Möller, quarante-huit ans, se trouve au pénitencier allemand de Bützov. Il est incarcéré depuis le 7 décembre 2011. Il purge une peine de trente mois et une autre de douze mois.

Wolfgang Fröhlich, soixante-deux ans, «réside» à l'établissement pénitentiaire autrichien de Krems/Stein. Il est emprisonné depuis août 2007 pour plus de huit ans.

Gerd Ittner, cinquante-cinq ans, a pris le chemin de l'exil après avoir été condamné à

deux ans et neuf mois de prison en 2005. Arrêté au Portugal le 11 avril 2012, il a été livré à l'Allemagne qui l'a incarcéré le 18 septembre 2012.

Inutile de dire que ces messieurs, qui refusent de battre leur coulpe, ne bénéficient d'aucune des mesures de clémence dont profitent les voleurs, violeurs et assassins.

Mariette Paschoud

## Ne dites pas...

Ne dites pas: «Si, au lieu de se laisser dépouiller sans réagir, un honnête citoyen se défend contre un malfrat encagoulé, il sera derechef arrêté pour avoir fait du tort à une innocente victime de la société.» Dites: «Si, au lieu de se laisser dépouiller sans réagir, un honnête citoyen se défend contre un malfrat encagoulé, il sera immédiatement arrêté pour avoir fait du tort à une innocente victime de la société.»

Il n'est guère probable, en effet, que l'honnête citoyen en question soit, en matière de légitime défense, un dangereux récidiviste.

Le pinailleux

## Référendum Stop FATCA

La récolte des signatures bat son plein, mais le nombre de 50'000 n'est pas encore atteint. Un effort est nécessaire de la part de tous ceux qui tiennent vraiment au maintien de la souveraineté de la Suisse. C'est pourquoi nos lecteurs ont reçu avec ce numéro du Pamphlet une nouvelle liste à faire signer à l'ami, au cousin et à la voisine que, inévitablement, on a oublié la dernière fois. Le temps presse. Le délai du 16 décembre, fixé pour des raisons d'organisation, n'a plus cours, mais il faut poster les listes, même remplies incomplètement, le 31 décembre au plus tard et en courrier A. Bien entendu, il est toujours possible de commander des listes supplémentaires.

**Adresse postale:**  
Stop FATCA  
Comité référendaire  
Case postale 6297  
1002 Lausanne

**Téléphone:**  
(Ligue vaudoise)  
021 312 19 14

**Site internet:**  
(listes et adresses courriel)  
[www.stop-fatca.ch](http://www.stop-fatca.ch)

**CCP:**  
(Association de soutien au  
référendum contre FATCA)  
12-414995-7

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: [courrier@pamphlet.ch](mailto:courrier@pamphlet.ch)